MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Poitou-Charentes

Décision n° 513 du 7 janvier 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie de Poitou-Charentes

NOR : *INTJ1400012S*

Le commandant de la région de gendarmerie de Poitou-Charentes,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 83 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325233S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er février 2014 :

Fontaine, Jean	Nigend : 153 235	Numéro de livret de solde : 8 011 054

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er février 2014 :

Sanchez, Laurent	Nigend : 132 611	Numéro de livret de solde : 5 294 584

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er février 2014 :

Marcou, Frédéric	Nigend : 168 888	Numéro de livret de solde : 8 024 667
Beneteau, Bertrand	Nigend : 200 374	Numéro de livret de solde : 8 050 127

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 janvier 2014.

Le général, commandant la région
de gendarmerie de Poitou-Charentes,
P. Le Mouël